

VILLIERS-LE-SEC

La commune de VILLIERS-LE-SEC constitue une entrée dans le Parc, à partir de la Francilienne.

Très visible depuis cette infrastructure, constituant une liaison importante entre Cergy-Pontoise et Roissy-en-France, les franges bâties devront être traitées avec soin.

Localisation des "méristèmes" :

Le village de Villiers-le-Sec est fortement contraint par le relief au nord-ouest. Les sites d'extension potentiels hors du tissu bâti sont susceptibles de permettre une restructuration des franges bâties et un traitement qualitatif de l'interface espace bâti/espace naturel à partir d'un développement modéré de l'habitat.

ORIENTATION DU NOMBRE DE LOGEMENTS
RÉALISABLES PAR LA COMMUNE POUR LA
DURÉE DE LA CHARTE (10 ANS) = 30

Informations complémentaires :

*Unité paysagère N° 15 "Vallée de l'Ysieux amont"
(unité paysagère d'intervention prioritaire)*